

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 10 (1901)  
**Heft:** 19

**Vereinsnachrichten:** Mitglieder-Aufnahmen = Admissions

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Erscheint  
• • • Samstag

## Abonnement:

Für die Schweiz  
3 Monate Fr. 2.—  
6 Monate „ 3.—  
12 Monate „ 5.—

## Für das Ausland:

3 Monate Fr. 3.—  
6 Monate „ 4.50  
12 Monate „ 7.50Vereins-Mitglieder  
erhalten das Blatt  
gratis.

## Inserate:

7 Cts. per 1 spatige  
Millimeterzeile oder  
deren Raum. — Bei  
Wiederholungen  
entsprechend Rabatt.  
Vereins-Mitglieder  
bezahlen 3 1/2 Cts  
netto per Milli-  
meterzeile  
oder deren  
Raum.

Organ und Eigentum des

Schweizer Hotelier-Vereins

10. Jahrgang | 10<sup>me</sup> Année

Organe et Propriété de la

Société Suisse des Hôteliers

Paraissant  
• • • le Samedi

## Abonnements:

Pour la Suisse:  
3 mois Fr. 2.—  
6 mois „ 3.—  
12 mois „ 5.—

## Pour l'Etranger:

3 mois Fr. 3.—  
6 mois „ 4.50  
12 mois „ 7.50Les Sociétaires  
reçoivent l'organe  
gratuitement.

## Annonces:

7 Cts. per millimètre-  
ligne ou son espace.  
Rabais en cas de ré-  
pétition de la même  
annonce.Les Sociétaires  
payent 3 1/2 Cts.  
net par milli-  
mètre-ligne  
ou son  
espace.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Sternengasse No. 21, Bâle.



## Todes-Anzeige.

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern  
machen wir hienüt die Trauer-Anzeige,  
dass unser Mitglied

## Frau Dr. Müller-Moos

Besitzerin des Hotel National in Engelberg

am 25. April nach langer Krankheit  
im Alter von 57 Jahren verstorben ist.Indem wir Ihnen hievon Kenntnis-  
geben, bitten wir, der Heimgegangenen  
ein liebevolles Andenken zu bewahren.

## Namens des Vorstandes:

Der Präsident:

J. Tschumi.

## Mitglieder-Aufnahmen.

## Admissions.

Herrn Arthur Amstad, Hotel Bellevue, Seelsberg 65  
Herrn H. Käch-Graber, Kurhaus Menzberg 70  
Herrn Louis Michel, Hotel Grindelwald 40  
Herrn Ch. Wolf, Hotel z. Riesen, Schaffhausen 36

## L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE

de la

SOCIÉTÉ SUISSE DES HÔTELIERS  
à Ouchy.Rapport sur le 8<sup>me</sup> cours.

## Conseil de surveillance.

J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy, président.  
A. Armleder, Hôtel Richemond, Genève, vice-  
président.  
A. Raach, Hôtel du Grand Pont, Lausanne,  
caissier.

J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy, secrétaire.  
J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne.

## Personnel enseignant et Branches d'étude.

C. Garlich, professeur, directeur de l'école:  
Langues française, allemande, anglaise,  
italienne (facultatif), arithmétique, géo-  
graphie.

J. Müller, Hôtel d'Angleterre, Ouchy:  
Connaissance des denrées, géographie com-  
merciale, comptabilité, calligraphie.

J. A. Schmidt, Hôtel Beau-Site, Lausanne:  
Connaissance du service, avec exercices  
pratiques.

J. Tschumi, Hôtel Beau-Rivage, Ouchy:  
Industrie hôtelière et direction d'un hôtel.  
Leçons de maintien et de bonne tenue.

## Elèves.

1. Biehly, Charles, Olten.
2. Chaudet, Robert, La Tour de Peilz.
3. Cornut, Ami, Vouvry (Valais).
4. Curti, Antoine, Lausanne.

5. Duvoisin, Louis, Grandson-Vaud.
6. Dietschy, Joseph Victor, Rheinfelden.
7. Giovanni, Oreste, Omegna (Italie).
8. Gottran, Emile, Bulle-Fribourg.
9. Hafen, Max, Baden.
10. Handwerck, Emile, Genève.
11. Handwerck, Charles, Genève.
12. Helbling, François, Winterthur.
13. Hofmann, Emile, Langnau.
14. Josti, Otto, Winterthur.
15. Kersten, Adolphe, Hamburg.
16. Kuffer, Emile, Ennetbaden.
17. Lauener, Jean, Wengen.
18. Lendi, Enrico, Poschiavo.
19. Mattmann, Ulrich, Rothenburg.
20. Mayer, Albert, Offenburg (Baden).
21. Michael, Alfonso, Krusio.
22. Morosani, Antoine, Davos.
23. Müller, Werner, Wyl-St-Gall.
24. Pozzi, Arthur, Poschiavo.
25. Rauch, Jacques, Schuls.
26. Rossi, Léon, Tobello (Italie).
27. Spalinger, Charles, Zürich.
28. Steinle, Otto, Krotzingen (Baden).
29. Vetsch, Gaspard, Davos.
30. Witzig, Théodore, Winterthur.
31. Wuesthoff, Edouard, Herrénalb (Baden).

La 8<sup>e</sup> année d'enseignement de notre école  
a été ouverte le 16 octobre 1900 en présence  
du personnel enseignant au complet et de quel-  
ques parents d'élèves nouvellement admis, par  
une courte allocution du président M. Tschumi.

Nous avions reçu, dans le courant de l'été,  
environ trois fois plus de demandes d'admission  
qu'il n'y avait de places disponibles, ce qui  
nous a permis, après examen attentif des certi-  
ficats présentés, d'opérer un triage d'élèves  
assez homologues au point de vue de l'instruc-  
tion préliminaire, condition essentielle d'un  
progrès continu et régulier, vu la durée réduite  
de l'enseignement.

De même que les années précédentes, la  
cérémonie d'ouverture fut suivie de la lecture  
et de la distribution du règlement, de la fixation  
de l'ordre journalier et de la répartition des  
occupations d'ordre pratique; comme d'habitude  
également, les deux premières journées ont été  
consacrées presque exclusivement aux examens,  
dont le résultat permit de former une classe  
unique pour l'enseignement du français, tandis  
que celui des langues allemande et anglaise ont  
été réparti en deux subdivisions.

Quant au plan général d'enseignement, il  
est établi depuis plusieurs années sur une base  
solide confirmée par nombre d'expériences, de  
sorte qu'il n'y a plus eu lieu, ces temps der-  
niers, d'y introduire aucune modification essen-  
tielle; nous pourrions donc nous borner, pour  
éviter des répétitions superflues, à renvoyer  
pour tous détails, au rapport de l'avant dernier  
exercice.

M. Raach s'est malheureusement vu obligé,  
par suite d'autres occupations, de se retirer de  
l'enseignement, et M. Tschumi s'est chargé des  
branches d'études qui lui étaient confiées.

Nous avons l'intention de réunir à l'avenir  
les leçons de maintien et de bonne tenue aux  
leçons de danse, ce qui rendra ces dernières  
obligatoires; cette mesure est d'autant plus in-  
diquée que parmi les quelques élèves qui s'en  
étaient dispensés jusqu'à présent, plusieurs  
étaient loin de briller par l'élégance des ma-  
nières et la grâce des mouvements, et que la  
caisse centrale désirerait voir l'importante  
contribution qu'elle fournit être mise à profit par  
la collectivité des élèves.

Malgré la rigueur de l'hiver, l'état sanitaire  
des élèves a été excellent, et nous nous sommes  
constamment efforcés de l'entretenir par des  
soins rationnels, la régularité de la vie et des  
promenades fréquentes dans les environs si  
beaux de Lausanne; l'aspect frais et florissant  
de tous nos élèves à leur sortie de l'école té-  
moigne du succès de nos mesures.

Quant à l'assiduité de nos élèves, nous  
constatons avec plaisir que la plupart d'entre  
eux ont travaillé en jeunes gens qui sont con-  
vaincus que c'est dans leur propre intérêt qu'ils  
étudient, et qu'ils récolteront plus tard les fruits  
de leurs travaux.

La conduite, de son côté, n'a rien laissé à  
désirer en général, la plupart des élèves s'étant  
efforcés de faire bonne impression par la cor-  
rection de leurs manières, de sorte qu'il a été  
possible d'entretenir avec eux, durant les heures  
de liberté, les rapports les plus agréables;  
l'avenir se chargera de leur démontrer souvent  
encore, par les relations qu'ils seront appelés  
à avoir soit avec leurs connaissances, soit avec  
des étrangers, l'importance de ce point pour  
celui qui se destine à la carrière d'hôtelier.

S'il s'est trouvé au début quelques élèves peu  
habitués à l'ordre et à l'exactitude et ne pa-  
raissant guère tenir à se faire remarquer et  
estimer par la politesse et l'amabilité de leurs  
manières, nous n'avons pas hésité à faire usage  
des moyens de répression suffisants qui nous  
sont concédés par les statuts et nous leur  
avons montré comment on peut se procurer à  
ses propres frais un avantage qui profite à la  
collectivité, ce qui a eu pour résultat de les  
amener avec le temps à la conviction que ce  
n'est que par une conduite exemplaire et une  
assiduité soutenue qu'ils pourraient témoigner  
leur reconnaissance aux hommes qui, depuis  
la création de l'école, consacrent année par  
année, avec le plus grand désintéressement et  
sans aucune rétribution, leur temps et leurs  
connaissances, fruits de leur longue expérience,  
aux élèves qui leur sont confiés. Comme par  
le passé, les élèves ont eu mainte bonne occasion  
de s'exercer pratiquement au service dans  
diverses cérémonies qui ont eu pour théâtre les  
premiers hôtels d'Ouchy et de Lausanne; en  
outre, chaque semaine à tour de rôle, deux  
élèves étaient appelés sous surveillance spéciale,  
à servir le lunch et le dîner dans les hôtels  
Beau-Rivage et Beau-Site. Les bons effets de  
cette organisation ont été indéniables; car la  
plupart des élèves n'avaient, à leur entrée à  
l'école, aucune idée du service pratique et beau-  
coup d'entre eux étaient par dessus le marché  
fort maladroits. Néanmoins, il y en a eu quel-  
ques-uns qui, malgré toutes les peines qu'on  
s'est donné pour les dégrossir dans un laps de  
temps relativement court, n'ont pu parvenir à  
une adresse tant soit peu remarquable; mais  
c'est pour eux précisément que l'enseignement  
théorique qui ne saurait leur être donné d'une  
manière systématique qu'à l'école même, garde  
toute sa valeur.

Comme d'habitude, M. Müller avait invité  
le 21 décembre professeurs et élèves à un  
opulent dîner de Noël. Une fine goutte de  
Vaudois eut bientôt fait de délier les langues;  
des discours furent prononcés et des productions  
pleines de goût exécutées par plusieurs élèves;  
le champagne traditionnel offert par MM. Bouvier  
& Co. à Neuchâtel et Mauler à Travers contribua  
pour sa part à l'animation générale, et un toast  
chaleureux vint remercier ces messieurs de  
leur générosité. Le lendemain, 25 élèves  
partirent pour passer leurs 12 jours de vacance  
au sein de leur famille, et cette période de  
repos écoulee tous se remirent à l'étude avec  
des forces nouvelles.

C'est avec un sentiment de reconnaissance  
particulière à l'égard des généreux donateurs  
que nous relevons une fois de plus le total  
réjoignant des dons de nouvel-an adressés à  
notre école professionnelle, total qui témoigne  
de l'intérêt toujours croissant qu'elle éveille;  
messieurs nos confrères peuvent être assurés  
que leur bienveillance ne tombe point en terrain  
stérile, mais qu'elle nous est, à chaque nouvelle  
année, un encouragement précieux à persévérer  
dans notre activité pour le relèvement de notre  
profession et pour le plus grand bien de tous  
ses membres. On ne saurait méconnaître en

effet que notre école, dont le développement a  
été si florissant, dépose dans l'âme réceptive  
de la jeunesse une semence destinée à donner,  
dans un avenir rapproché, une moisson superbe  
et d'une grande importance au point de vue  
économique dans un pays où le rôle de l'in-  
dustrie hôtelière ne fait que grandir.

Quant la pépinière des connaissances néces-  
saires et des principes directeurs de notre in-  
dustrie aura atteint ce degré de développement,  
l'époque sera venue sans doute où les mérites  
de son fondateur et de ses collaborateurs seront  
enfin reconnus universellement.

Le 12 avril, notre hôte M. John Müller avait  
invité professeurs et élèves au dîner d'adieu,  
qui fut accompagné de la cérémonie de clôture  
et de la distribution des diplômes.

Après que M. François Helbling de Winter-  
thur eût exprimé, au nom de ses condisciples,  
à Messieurs les professeurs et à la famille  
Müller en particulier, la profonde reconnaissance  
des élèves pour toutes les peines vouées à leur  
bien-être physique et intellectuel, le président  
M. Tschumi prit la parole pour résumer en  
quelques mots l'activité de l'école durant ce  
court intervalle de six mois, et pour y joindre  
la recommandation de persévérer dans la voie  
tracée; puis il passa à la distribution des di-  
plômes et termina en exprimant aux élèves les  
meilleurs vœux du personnel enseignant pour  
leur carrière future.

Voici les notes contenues dans les 31 diplômes  
délivrés:

|                     | Très bien | Bien | Assez bien |
|---------------------|-----------|------|------------|
| Assiduité . . . .   | 12        | 19   | 0          |
| Travaux pratiques . | 0         | 16   | 15         |
| Connaissances . . . | 13        | 13   | 5          |
| Conduite . . . . .  | 18        | 13   | 0          |

Nous avons toujours considéré comme notre  
devoir de faciliter le placement de nos élèves  
dans de bonnes maisons après la clôture du  
cours professionnel, et cette fois encore nous  
avons réussi, grâce à la prévenance bienveillante  
d'un certain nombre de messieurs nos collègues,  
à procurer une place à tous ceux qui en avaient  
manifesté le désir. Tout en remerciant sincère-  
ment ces messieurs pour leur empressement à  
accéder à notre demande, nous espérons avoir  
en même temps rendu service aux parents de  
nos élèves.

## Le Conseil de surveillance.

**Edig. Lebensmittelpolizeigesetz.** Der „Bund“  
schreibt: Die eidg. Räte haben im letzten März  
beschlossen, ihren früheren Beschluss betr. Stäti-  
gung der Beratung des Lebensmittelgesetzes aufzuheben.  
Wieder hat der Ständerat dasselbe schon im Juli 1899  
begehrt. Die Vorlage gelangt somit jetzt vor den  
Nationalrat, welcher in letzter Session seine Kom-  
mission wieder bestellt bzw. ergänzt hat; Präsident  
ist Steiger (Bern), Regierungsrat Denselben kommen  
nun in dieser Stellung die reichen Erfahrungen sehr  
zu statten, welche die kantonale Direktion des Innern,  
deren Vorsteher er ist, mit dem bernischen Lebens-  
mittelgesetz gemacht hat. Dasselbe hat sich bekannter-  
massen gut bewährt und wird mit entschiedenem  
Erfolg durchgeführt.

Die Kommission hat, wie wir hören, schon Ende  
März eine Sitzung gehalten und in derselben ver-  
schiedene Punkte des Gesetzes besprochen. Sie tritt  
nun am Pfingstdienstag (28. Mai) nächsthin in Genf  
wieder zusammen, um die Vorlage weiter zu behan-  
deln; jedoch wird sie voraussichtlich erst in einer  
letzten Sitzung im Herbst noch allfällige zurück-  
gelegte Punkte erledigen und ihre Anträge definitiv  
feststellen. Die Gesetzesvorlage wird also vermutlich  
erst im nächsten Dezember vom Nationalrat behan-  
delt werden können. In betreff der Kontrolle der  
Waren an der Grenze gedenkt, wie wir vernahmen,  
die Kommission ein vereinfachtes Verfahren vorzu-  
schlagen, wodurch der beabsichtigte Zweck in der  
Hauptsache ebenfalls erreicht, von Grenzlaboratorien  
aber deren Errichtung und Unterhalt sehr bedeu-  
tende Kosten verursachen würde, abgesehen und  
eine Verzögerung im Transporte der Waren vermieden  
würde. Gegen letztere haben zahlreiche interessierte  
Kreise, u. a. auch die Hoteliers, lebhaften Einspruch  
erhoben, und man wird daher gut thun, diesen Stein  
des Anstosses zu beseitigen, um dem Gesetz nicht  
unnötigerweise Feinde zu schaffen.